

PRÉPARATIONS AU CONCOURS

SAPEUR POMPIER PROFESSIONNEL NON-OFFICIER



DURÉE

- 408 heures

DATES DE LA FORMATION

- DU 28/09/2026 AU 11/06/2027
- En fonction des dates de concours, le rythme hebdomadaire peut être lissé pour vous accompagner jusqu'au concours : les cours reprennent en septembre 2027 dans la limite des 308H au total.

LIEU

- 30 RUE DES BERCEAUX – 62630 ÉTAPLES/MER

MODALITÉS-DÉLAIS D'ACCÈS

- Sur dossier d'inscription avec un entretien individuel
- Test d'entrée écrit, test de positionnement digital
- Sur devis / contrat / convention de formation (avec CGV)
- Entrée en formation entre 1 et 9 mois après entretien et complétude du dossier

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Minimum : 16 – Maximum : 30

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

- Locaux conformes à la réglementation E.R.P. et accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap, tutorée par le référent handicap de la structure

NIVEAUX DE PERFORMANCE ET D'ACCOMPLISSEMENT DE LA FORMATION

- Taux de réussite : **NOUVELLE FORMATION**
- Taux de satisfaction stagiaires : **NOUVELLE FORMATION**

Valeurs ajoutées du centre :

Au sein d'un lycée professionnel, vous disposez :

- D'un self et d'un snack
- D'ateliers techniques performants et conformes
- D'un point écoute ainsi que d'un lieu ressources
- Gare à proximité <500 mètres

MÉTIERS VISÉS

- Sapeur-pompier professionnel
- Évolutions possibles : Caporal / sergent, Spécialités : secours routier, incendie, risques chimiques, secours aquatique

LIEUX D'EXERCICE

- Le sapeur-pompier professionnel exerce au sein des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS), principalement dans des centres d'incendie et de secours.
- Selon son affectation, il intervient en milieu urbain, rural ou industriel pour des missions variées telles que le secours à personnes, la lutte contre les incendies, les accidents de la circulation ou encore la gestion des risques technologiques et naturels.

PUBLIC

- Être de nationalité française
- Avoir 18 ans
- Être sapeur-pompier volontaire est un plus

PRÉREQUIS

- Niveau 4 acquis ou supérieur (BAC/autre équivalent)
- Bonne condition physique
- Aptitude médicale
- Jouir de ses droits civiques
- Être en règle avec les obligations du service national (recensement et Journée Défense et Citoyenneté – JDC)
- Avoir un casier judiciaire compatible avec l'exercice des fonctions

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Se préparer efficacement aux épreuves écrites, psychotechniques, sportives et orales du concours
- Développer les capacités physiques nécessaires à la réussite des épreuves sportives
- Maîtriser les techniques de raisonnement et de logique attendues aux tests
- Acquérir les connaissances essentielles liées au métier de sapeur-pompier et à son environnement
- S'entraîner à l'entretien avec le jury : argumentation, motivation et posture professionnelle
- Gérer son stress et ses émotions en situation d'évaluation

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Entraînements physiques encadrés
- Mises en situation
- Suivi individualisé
- Les activités sont progressives et permettent à chacun de valoriser ses savoirs en évitant toute situation d'échec

***Formation en présentiel et distanciel selon situation sanitaire**

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

- Test de positionnement
- Évaluation en cours de formation
- Concours blancs
- Relevés de notes et appréciations
- Attestation du centre de formation
- Entretien pédagogique personnalisé
- Rencontres parents / formateurs

ENCADRANTS PÉDAGOGIQUES

- 1 formateur titulaire d'un master
- 1 formateur titulaire d'une licence
- 1 formateur Sapeur-Pompier Professionnel

TARIF DE LA FORMATION

Financement particulier : sur devis

- Horaire : 4,30 €
- Global : 1 755 €

MATIÈRES ENSEIGNÉES

- Français
- Culture professionnelle
- Sport : endurance, renforcement musculaire, coordination, natation
- Mathématiques
- Tests psychotechniques

MODULES COMPLÉMENTAIRES

- Concours blancs programmés
- Devoirs surveillés
- Interventions de professionnels
- Travaux de recherches en groupe et en autonomie puis présentation orale

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Épreuves écrites

- QCM / culture générale
- Résolution de problèmes
- Tests de logique

Oral

- Entretien avec jury
- Motivation / posture professionnelle
- Mise en situation

Tests psychotechniques

- Raisonnement logique
- Mémoire / attention

Épreuves sportives

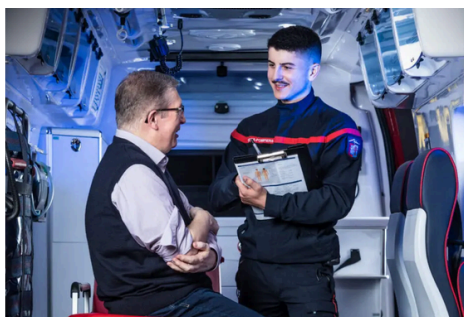
- Test d'endurance (Luc Léger)
- Tractions, gainage
- Parcours professionnel (type PSSP)

SUITE DE PARCOURS ET INSERTION PROFESSIONNELLE

**Après réussite des sélections,
les candidats sont inscrits sur une liste d'aptitude
et peuvent être recrutés par un Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).**

**Une fois recrutés,
ils suivent une formation initiale d'application d'une durée de plusieurs mois au sein de leur service.
Cette formation permet d'acquérir les compétences opérationnelles nécessaires
à l'exercice du métier : secours à personnes, lutte contre l'incendie et interventions diverses.**

**À l'issue de cette formation,
le sapeur-pompier professionnel est titularisé dans la fonction publique territoriale.
Il peut évoluer tout au long de sa carrière en accédant à des grades supérieurs ou à des spécialisations
(secours routier, risques chimiques, interventions en milieu périlleux...).**



CONTACTS

Auréliane HAGNERÉ

Responsable de Centre AREP
et UFA Saint Joseph

aureliane.hagnere@escetaples.com
03.21.94.57.36

Lisa EVRARD

Chargée de développement et relations
entreprises

lisa.evrard@escetaples.com
03.21.94.57.36

Lila LORTHIOS - Coline CODRON

Assistantes administratives

lila.lorthios@escetaples.com
coline.codron@escetaples.com
03.21.94.57.36

Nathalie ANSEL

Référente prépa-concours

nathalie.ansel@escetaples.com

Aline LEPRETRE (Référente HANDICAP)

UFA Saint Joseph : lpsecretariat.ogece@gmail.com

CFA Jean Bosco : handicap@cfajeanbosco.fr